



# Callian

## Toujours à Cœur

avec François Cavallier



# ELECTIONS MUNICIPALES 9 et 16 Mars 2008

**DE GAUCHE À DROITE, EN HAUT :**

**Gérard Camuzat, Philippe Cauvin, Marcel Dupont, Aline Baratoux,  
François Cavallier, Sylvie Amand, Gérard Autran, Florence Vajda,  
Raymond Brondolo, Richard Wantiez ;**

**DE GAUCHE À DROITE, EN BAS :**

**Jean-Christophe Chautard, Jean-Luc Arnaud, Isabelle Derbès, Claude Brissi,  
Annie Eymerie, Jacques Berenger, Christine Darras-Rebuffel,  
Christopher Bone, Marguerite Plantier.**

# Le Bilan 2001-2008

## 1) Un développement globalement maîtrisé

Notre commune a fait son choix : limiter la poussée démographique, et ne développer que les aspects touristique (l'hôtel et la résidence de tourisme du Château de Camiole) et économique (le pôle entourant le rond-point Agora).

Si la population s'est développée pendant ce mandat, ce n'est pas du fait du POS (la seule zone nouvellement ouverte à l'urbanisation n'a donné naissance qu'à un lotissement de 12 maisons), mais parce que la loi SRU a permis entre-temps de densifier les zones NB, ce qui nous a apporté 600 habitants supplémentaires, qui sont évidemment les bienvenus. Si le POS avait permis de développer des zones nouvelles, le flux aurait pu être beaucoup plus important. En ce sens, les jalons d'une

maîtrise du développement ont bel et bien été posés : d'ailleurs aujourd'hui la part du territoire de la commune placée en zone agricole ou naturelle est de 84,6 %. Seule commune à avoir rendu inconstructibles des terrains jouxtant la RD 562 au lieu de saupoudrer des centres commerciaux tout le long de cet axe, Callian a fait le choix de centrer les activités économiques de la plaine autour du rond-point Agora. S'il faut bien sûr améliorer l'intégration paysagère défaillante de deux des nouveaux bâtiments, cela ne remet pas en cause ce principe général qui permet de protéger le reste des paysages. Enfin, en évitant l'éparpillement, la commune a pu conserver et développer au cœur du village un vrai pôle économique. Sans commune mesure avec ce qui s'y passait il y a treize ans, le centre village retrouve d'année en année de la vitalité touristique et commerciale.

## 2) Un patrimoine considérablement élargi

Outre l'opération Goerg (parking, bâtisse de 600 mètres carrés et parc d'un hectare récupérés en plein centre village), la politique communale a visé à démultiplier le patrimoine commun et la marge de manœuvre à venir. L'acquisition de la maison adjacente à la mairie a été l'occasion d'une rénovation remarquable (1,862 millions d'euros) d'un bâtiment dont la surface accessible au public a été multipliée par trois : cela n'avait rien d'un luxe pour donner à nos services la dimension que chacun attend d'eux, et pour les rendre accessibles aux

personnes à mobilité réduite. Des biens vacants et sans maître ont été repris gratuitement à l'Etat, une maison abandonnée a été expropriée (13 Rue Longue) pour élargir notre offre de logements locatifs, et deux garages acquis Boulevard Amiral Rüe, jouxtant un terrain préalablement acheté pour créer un petit parking, sans compter le terrain d'assiette du nouveau cimetière. La commune dispose ainsi des moyens de ses choix à venir, sans avoir à compter sur un foncier toujours plus rare et cher. Enfin, en partenariat avec « Callian au fil du Temps », la commune participe à la résurrection de la chapelle Saint-Donat.

## 3) Infrastructures et équipements

Dans ce domaine, un effort très lourd a été entrepris : c'est d'abord la colonne vertébrale de l'eau et de l'assainissement sous la RD 56 et le bassin du Pinée (1,658 millions d'€), qui permettent à la fois d'équilibrer le développement et, à moyen terme, d'équiper des quartiers encore desservis à l'eau brute et sous fosses septiques : au passage, cela a permis d'installer l'éclairage public sur cette montée de Callian. C'est aussi l'extension du cimetière communal (1 million d'euros si on ajoute au coût du terrain celui des travaux), prêt à accueillir demain un athanée intercommunal. Ce sont aussi, dans le domaine de la sécurité publique, trois chantiers importants et souvent sous-

estimés : celui du gué des Combes (200 000 €), du chemin de Dayan (263 000 €) et de la sécurisation du rocher du Baou (829 000 €) avec un imposant mur neuf, un quartier sécurisé et douze places de parking. Enfin, l'embellissement du village s'est poursuivi : divers pavages, installation de conteneurs abrités (Rue du Terronnier) ou enterrés (Place de la Mairie, Place Saint-Antoine) l'illustrent autant que le chantier d'effacement des réseaux aériens réalisé en 2007 sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes. Enfin, le Département complète en ce moment même, autour de sa RD 56, une traversée de Callian permettant de poursuivre, pour la sécurité des enfants, le trottoir partant de l'école jusqu'au centre village tout en reprenant l'ensemble du revêtement de la montée de Callian.



#### 4) Le développement des services

Outre le centre aéré mis en service dès le début de notre premier mandat, nous avons, en partenariat avec le Conseil général, installé à l'Espace Bourgain une crèche itinérante intercommunale présente chez nous trois jours et demi par semaine. De façon générale, les services se sont étoffés avec dix postes supplémentaires créés sans que la part des salaires sur le budget de fonctionnement ait augmenté, signe d'une gestion raisonnable. Par exemple, la police municipale compte à présent quatre agents, auxquels un service de vidéosurveillance tout neuf

#### 5) Une commune qui sait faire beaucoup avec peu

En treize ans, la section d'investissement du budget a été multipliée par plus de dix. Pourtant, les impôts n'ont augmenté qu'une seule fois depuis 2001, et ont même diminué en 2007 avec la mutualisation de la taxe d'élimination des ordures ménagères, signe que le traitement des déchets vous a toujours été facturé suivant la réalité de son prix de revient. Comment cela est-il possible ? Par les aides que votre commune a su obtenir du Conseil général et d'autres partenaires, institutionnels comme privés. Callian a toujours su attirer l'attention de ceux qui se sont

permet d'ajouter à leurs rondes nocturnes une vraie maîtrise des quelques excès se produisant parfois au centre bourg. De mieux en mieux structurées, nos équipes peuvent conserver en régie des services tels que la cantine et la distribution de l'eau, ce qui en garantit à long terme l'indépendance, le bas coût et la qualité. Enfin, la création d'un service jeunesse, qui travaille de façon intergénérationnelle, a comblé un manque en proposant des animations et des prises en charge dont le succès justifie aujourd'hui que la commune les étende.

mis à l'aimer, elle sait dorénavant aussi faire fructifier son image. Ses ressources et son autofinancement, très faibles depuis toujours, se multiplient sous l'effet de cette vigoureuse politique de création de ressources : limitée à 100 000 € par an en 2001, la ressource de la taxe professionnelle atteindra au moins 280 000 € en 2010 avec le Château de Camiole et la zone d'activités d'Agora. Enfin, le maire sortant est aussi conseiller général du canton : cela permet de bénéficier de travaux départementaux comme les deux ronds-points d'Agora et de Tire-Boeuf, sans compter ceux de la RD 56 en cours et du pont de Camiole, qui sera mis à double sens à la fin de l'année.



## *Callian toujours à cœur : le projet 2008-2014*

#### 1) Parfaire la maîtrise de notre développement

Même s'il est très fermé, notre plan d'occupation des sols doit aujourd'hui faire place à un plan local d'urbanisme (P.L.U.), meilleur garant de la maîtrise à terme de notre développement. En quoi ? D'abord parce que les zones intermédiaires, naturelles mais constructibles sous conditions (NA, NB), n'y existent plus. Ensuite parce qu'un P.L.U. s'inscrit dans une dynamique intercommunale, et s'articule avec les efforts des communes voisines dans un schéma de cohérence territoriale (S.C.O.T.) qui coordonne les P.L.U. des communes. L'effort de maîtrise du développement est (enfin) à l'ordre du jour aujourd'hui aussi chez tous nos voisins : nous serons plus forts en le mettant en œuvre tous ensemble. Par ailleurs, nous proposons de remettre en cause avec ce P.L.U. le dogme des lotissements néo-provençaux, dévoreurs d'espace et de ressources, et nous instituerons des mesures incitatives pour l'usage de matériaux et d'énergies renouvelables. Enfin, nous proposons de mettre en œuvre avec les architectes des Bâtiments de France une ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) qui confortera la protection de l'écrin que constituent les alentours de notre centre village.

#### 2) Première conséquence : mieux déterminer la vocation de chaque quartier

Aménager le territoire, c'est donner une vocation claire à chaque quartier. Ainsi nous proposons quatre grands pôles dans l'aménagement de notre commune : 1. un **pôle sportif** dans la plaine en affirmant la candidature de Callian pour recevoir le projet sportif intercommunal inscrit dans le contrat de territoire du Conseil général (un équipement du type piscine couverte et/ou stade d'athlétisme et rugby et/ou dojo cantonal) ; 2. un **pôle culturel** au centre village en accueillant une médiathèque (de préférence intercommunale) à Goerg, en jouant sur la continuité avec le futur musée Bauquier dont l'arrivée dans le patrimoine communal est actuellement en cours de discussion, et en donnant à l'actuel service culturel une ambition croissante correspondante ; 3. un **pôle tertiaire** dans la plaine autour d'Agora, avec quelques ambitions dans le domaine de l'architecture et de l'aménagement paysager ; 4. un **pôle jeunesse** incarné par un projet d'école agrandie, de centre aéré, d'accueil ado et de crèche développé ci-après.

### 3) Deuxième conséquence : rationaliser les coûts et éviter d'éparpiller les équipements

La commune ne pouvant imaginer acquérir, aux prix d'aujourd'hui, un terrain dans la plaine, et n'ayant aucun intérêt, ni à doubler ses services et leur coût (ATSEM, restauration scolaire), ni à compliquer le ramassage scolaire ou à séparer les fratries, nous proposons de maintenir et d'étendre sur place le groupe scolaire. Ce n'est possible matériellement qu'en résolvant le problème de l'accès et du stationnement, et budgétairement qu'à condition de ne pas avoir à faire ailleurs en plus un parking et une crèche, dont le besoin se fait pourtant sentir. Nous projetons donc un équipement « trois en un », réalisant sur le site actuel : un parking enterré de deux étages et de 140 places (de quoi répondre aussi aux nombreuses demandes de location à l'année) avec dépose-minute pour l'école, trois ou quatre nouveaux bâtiments accueillant en tout une dizaine de classes, une grande salle de restauration scolaire et une salle d'évolution. Cela permettrait de conserver les anciens bâtiments pour en faire une crèche et un siège de centre aéré, et d'activités pour ados. C'est aussi le moyen de garder une attractivité à un centre village que nous avons réussi à réanimer, où de jeunes commerçants et restaurateurs dynamiques se sont investis, et qu'il ne s'agit pas d'affaiblir. Précisons enfin que la faisabilité technique d'un tel projet est avérée par une étude du C.A.U.E. qui le chiffre entre 3 et 4 millions d'euros, soit la moitié de ce que coûteraient au total les mêmes équipements dispersés, si on y inclut le coût du terrain à acquérir.

### 4) Continuer à équiper la commune en eau potable et assainissement collectif

Nous entendons poursuivre l'effort entrepris depuis treize ans pour généraliser la desserte en eau potable communale et en assainissement collectif. Un point de stockage supplémentaire, probablement à l'ouest du plateau (vers les Cottés) sera nécessaire pour mailler et sécuriser partie nord et partie sud du réseau d'eau. Celui-ci, comme le réseau d'assainissement, va pouvoir continuer à irradier, à partir notamment de la colonne vertébrale que constitue la nouvelle conduite réalisée sous la RD 56, les quartiers qui les attendent. Mais le grand équipement nécessaire sera la nouvelle station d'épuration bi-communale à réaliser en partenariat avec nos voisins de Montauroux, pour prendre la relève d'un équipement existant atteint de vétusté. Enfin, le même souci de l'environnement doit conduire la commune à trouver un jour une solution pour réhabiliter le site de l'ancienne décharge du Défens.



### 5) Réduire les fractures numériques et les zones d'ombre

Dans une commune qui attire beaucoup d'entreprises et d'actifs dans les professions tertiaires, les attentes en matière numérique tiennent autant aux besoins liés à l'activité qu'à la demande de loisirs. Or notre commune souffre d'inégalités en matière d'accès à Internet, à la télévision (hertzienne ou numérique terrestre) et aux réseaux de téléphonie mobile. Il faut s'attaquer à ces zones d'ombre, là où il est raisonnable de le faire (et sans faire pousser partout antennes et pylônes...), pour améliorer une situation disparate et déficitaire en la matière.

### 6) Une commune prête à jouer pleinement le jeu intercommunal

Jouer le jeu de l'union intercommunale, ce n'est pas seulement inscrire son urbanisme futur dans le cadre du schéma de cohérence territoriale : c'est mutualiser les enjeux, les ressources et les devoirs. Nous affirmons par exemple notre souhait de voir instaurer une T.P.U. (taxe professionnelle unique) cantonale parce qu'elle est le seul moyen de transformer nos communes, aujourd'hui rivales (et qui vivent chacune avec l'urgence de ses services à financer), en vrais partenaires complémentaires. Nous proposons aussi que les terrains de Fontante, que la commune possède à Tanneron près de l'A8, servent un projet de développement intercommunal. Jouer ce jeu intercommunal, avec ses droits et ses devoirs, c'est bénéficier d'économies d'échelles pour les services transférés à l'intercommunalité. C'est aussi accepter que d'autres communes se spécialisent dans des domaines où nous renonçons par avance à les concurrencer ou à dupliquer inutilement ce qu'elles font : nous en avons donné l'exemple en suspendant notre projet de théâtre de verdure quand Fayence a édifié le sien. Plusieurs grands projets intercommunaux se présentent aujourd'hui, et Callian fera acte de candidature au projet sportif départemental comme à celui d'une Maison de la Solidarité, susceptible de centraliser les services de proximité à fournir demain à nos anciens. Elle ne cherchera pas à en briguer inutilement d'autres : les autres communes ont aussi à affirmer, dans notre intercommunalité, une identité spécifique et un avenir.

*Pour protéger ensemble  
notre qualité de vie nous  
avons Callian toujours à cœur !*

*François CAVALLIER*

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'F. Cavallier'.

